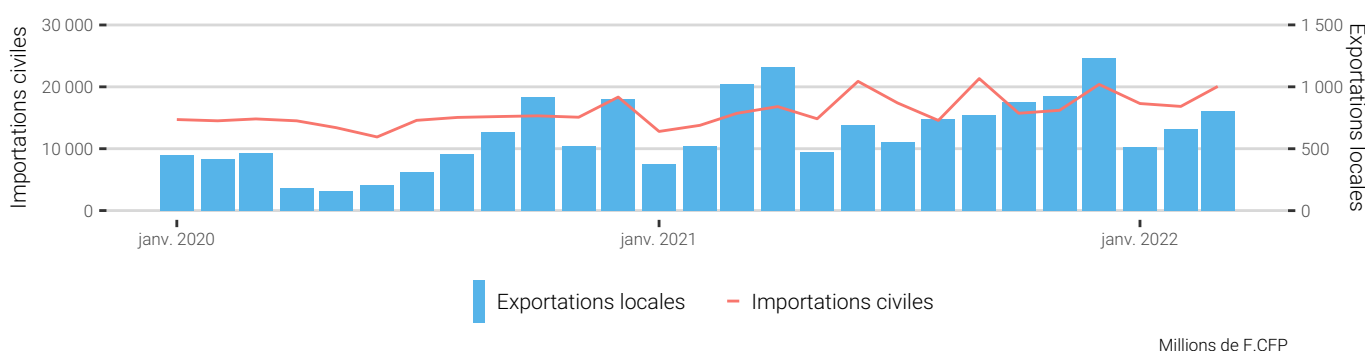


Commerce extérieur - T1 2022

Au premier trimestre 2022, la valeur des importations civiles augmente de 28 % et celle des exportations locales de 3 % par rapport au premier trimestre 2021. L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française a pénalisé les importations et les exportations en 2020 et 2021.

Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

La valeur des importations civiles progresse

Au premier trimestre 2022, la valeur des importations civiles croît de 28 %. Hors importations exceptionnelles d'un montant total de 683 millions de F.CFP en 2022, la valeur des importations civiles croît de 27 % sur le trimestre.

Sur cette même période, la valeur des importations à destination des entreprises augmente de 25 %. Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations à destination des entreprises progresse de 21 % et notamment celle des biens d'équipement de 22 %.

Les importations de biens intermédiaires progressent de 21 % en valeur et diminuent de 10 % en volume. Plus particulièrement, les importations de ciments hydrauliques sont en hausse de 2 % en valeur et en baisse de 20 % en volume.

La valeur des importations à destination des ménages croît de 21 %, tirée à parts égales par les importations des industries agroalimentaires (+ 19 %) et les biens de consommation (+ 21 %). La valeur des importations de produits automobiles (+ 26 %) participe à un quart de la hausse des importations à destination des ménages.

Les importations de produits pétroliers progressent de 86 % en valeur et de 3 % en volume, traduisant un prix unitaire en hausse à 91 F.CFP (+ 81 % par rapport au premier trimestre 2021).

Les exportations locales augmentent

Sur le premier trimestre 2022, la valeur des exportations locales croît de 3 % entre 2021 et 2022, due à la forte hausse des exportations de poissons et, dans une moindre mesure, celles d'huile de coprah.

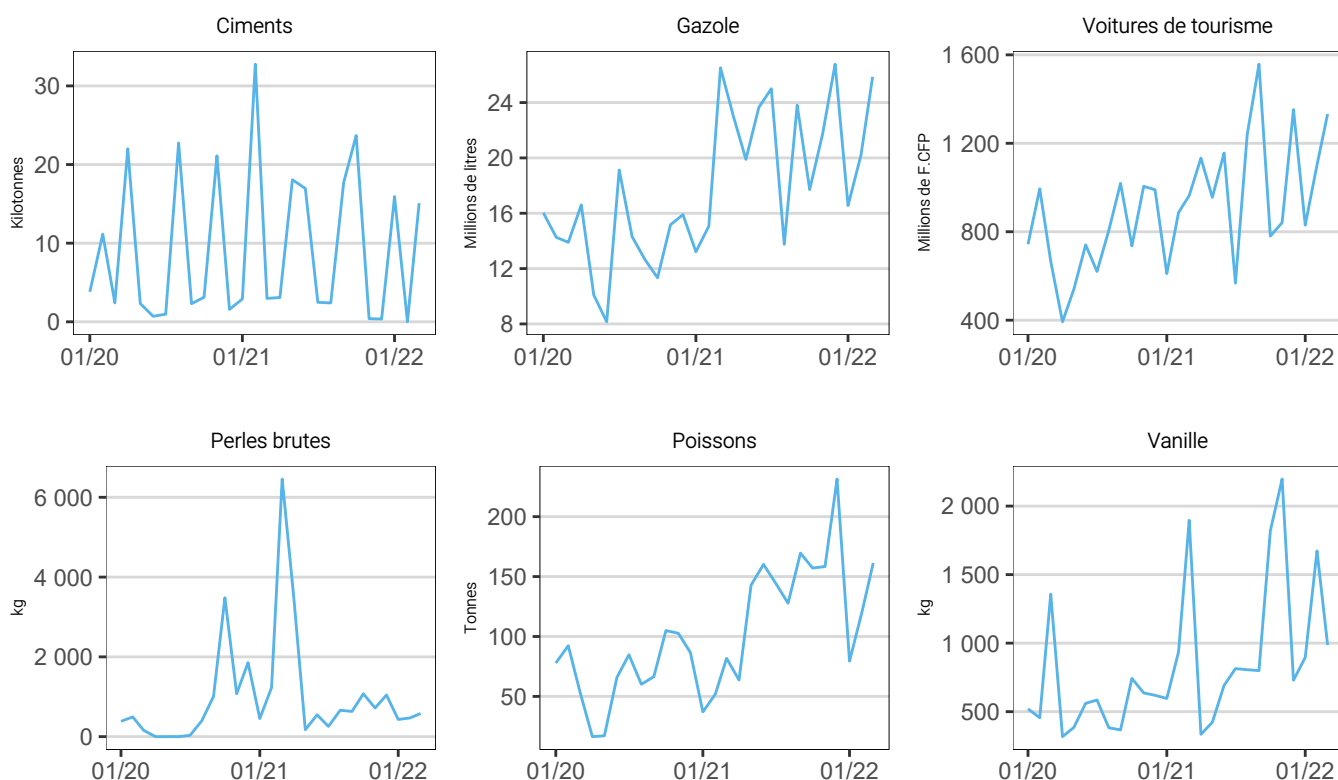
La suspension de la perception du « droit spécifique sur les perles exportées » (DSPE) entre août 2020 et mai 2021 ainsi que les conséquences de l'épidémie de COVID-19 impliquant la fermeture des frontières de la Polynésie française à l'international entre fin mars et fin juin 2020, ont impacté les exportations de perles de culture brutes. Ainsi, les exportations de perles de culture brutes diminuent de 35 % en valeur et de 82 % en volume entre le premier trimestre 2022 et 2021.

En cumul de janvier à mars 2022, les exportations de poissons sont trois fois plus élevées en valeur et doublent en volume par rapport à 2021 sur la même période. Le prix au kilogramme de poisson sur le premier trimestre 2022 est de 1 340 F.CFP, soit une hausse de 34 % par rapport au premier trimestre 2021. Le poisson est principalement expédié vers les États-Unis, qui achètent principalement du thon frais ou réfrigéré.

Les exportations d'huile de coprah sont 2,5 fois plus élevées qu'en 2021 en valeur et augmentent de 78 % en volume.

Les exportations de vanille augmentent de 14 % en valeur et de 4 % en volume. Le prix au kilogramme de la vanille sur le premier trimestre 2022 est de 49 600 F.CFP, soit une progression de 10 % par rapport au premier trimestre 2021.

Fig. 2. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	1er trimestre 2022		
	2021	2022	Variation %
	millions de F.CFP		
Importations civiles (CAF)	42 287	54 204	28,2
Entreprises	17 992	22 534	25,2
<i>Biens d'équipements</i>	7 876	10 309	30,9
<i>Biens intermédiaires</i>	10 116	12 224	20,8
Ménages	20 697	24 982	20,7
<i>Produits agricoles</i>	756	859	13,6
<i>Produits des IAA *</i>	9 431	11 200	18,8
<i>Biens de consommation **</i>	6 955	8 437	21,3
<i>Produits automobiles</i>	3 555	4 486	26,2
Produits pétroliers	3 597	6 689	86,0
Exportations locales (FAB)	1 917	1 981	3,3
<i>Produits perliers *</i>	1 197	781	-34,8
<i>dont perles brutes</i>	1 178	761	-35,4
<i>Poissons, crustacés...</i>	171	483	183,3
<i>Noni</i>	117	96	-18,5
<i>Huile de coprah</i>	92	220	139,5
<i>Vanille</i>	155	176	13,9
<i>Monoï</i>	59	63	6,0
<i>Nacres</i>	46	41	-9,9
<i>Autres produits</i>	80	121	51,4

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1323
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Mai 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X



Erratum

A la suite d'une mise à jour des déclarations transmises par le Service des douanes, la présente publication a été mise à jour le 07 juin 2022.